

---

## Atelier de consultation collective et territoriale

Votre organisation / juridiction : SPIP de la MEUSE

Date de l'atelier : le 19 novembre 2021

Nombre de participants à l'atelier : 6 personnes

Informations sur les participants<sup>1</sup> Représentants des associations et autres partenaires.

Genre : 1 homme 5 femmes

Âge : entre 25 et 50 ans

Ancienneté dans la profession : De l'apprentissage à une expérience professionnelle de plus de 20 ans

### Restitution des échanges :

Thématique : <i>La Justice Pénitentiaire et la Réinsertion</i>	
Problématique / enjeu identifié :	Idées / propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
Identification du Service pénitentiaire d'insertion et de probation au sein de la collectivité	- Améliorer la communication afin que les partenaires identifient davantage les missions du SPIP (EX : participation au forum des métiers de manière plus systématique). Développement de newsletters entre partenaires, informant sur les actions collectives mises en places dans les SPIP mais également informer sur les protocoles ou conventions signés.
Comment améliorer le partenariat et répondre aux problématiques d'insertion ?	<b>Faire évoluer la notion de « secret partagé » dans l'intérêt</b> d'une prise en charge globale et coordonnée des personnes placées sous main de justice.  <b>Envoi systématique des jugements et expertises</b> aux structures qui accueillent les personnes placées sous main de justice.  <b>Accès aux droits :</b> Il y a encore trop de difficultés pour établir les CNI des personnes placées sous main de justice. Une meilleure coordination des rôles entre les différents services de l'État est nécessaire.

---

<sup>1</sup>Veillez à ne renseigner aucune donnée à caractère personnel : les informations renseignées ne doivent pas permettre d'identifier les participants

---

---

<p>Quels outils pourrions-nous créer pour favoriser l'insertion en fonction de nos champs d'intervention respectifs ?</p>	<p>-Mises en place de rencontres en organisant des réunions plénières annuelles ou biennuelles au niveau département de l'ensemble des acteurs de l'insertion, définir de groupes de travail sur des thèmes précis et transversaux en lien avec la réalité du territoire, solliciter la société civile pour travailler sur l'intégration des personnes placées sous main de justice au sein de la communauté.</p> <p>- Développer les Juridictions résolutive de problèmes</p> <p>-Investir les instances existantes lorsqu'il s'agit de groupe de travail se prêtant aux échanges.à défaut créer des instances d'échanges en impliquant davantage la société civile.</p>
<p>Comment favoriser le développement des compétences de chacun au profit de la réinsertion ?</p>	<p>- Rendre systématique les liens Milieu fermé Milieu ouvert dans le cadre de la prise en charge globale des PPSMJ. Instances pluridisciplinaires assurant la passation des informations sur la situation générale de la PPSMJ en sa présence.</p>

---